

Ass. pour la Sauvegarde du Léman (64)

Association ayant pour but de sauvegarder la qualité biologique et chimique des eaux du bassin lémanique et de préserver la vie du lac et de ses rives de toutes agressions physiques, chimiques, biologiques et esthétiques.

Collaborateur éducatif et de terrain (19769)

Lieu de travail: Genève, bassin lémanique (GE) (VD) (VS)

Descriptif des tâches

- **30% Travaux administratifs**
Préparation de dossiers, saisies informatiques de données etc.
- **10% Travail sur le terrain : lac Léman**
Recensement de tuyaux aboutissant directement dans le Léman (avec plongeur).
- **20% Information et sensibilisation tout public**
Montage d'expositions, stands, participation à des manifestations diverses.
- **10% Travail sur le terrain : rivières**
Recensement de rejets sauvages et de dépôts de déchets dans les rivières lémaniques.
- **30% Education et sensibilisation des jeunes**
Sensibilisation à la sauvegarde des eaux : passeport vacances, camp de vacances, présence dans les écoles.

Connaissances exigées

Bonne condition physique, motivé par l'environnement, formation technique ou supérieure, permis de conduire.

Connaissances souhaitées

Autonomie au travail, volonté de contact, motivation pour l'animation avec des jeunes.

Cours ZIVI

- Protection de l'environnement et de la nature
- Les civilistes dont l'affectation dure 54 jours de service ou plus doivent suivre les cours de formation qui figurent sous « Cours de l'organe d'exécution ». Les civilistes qui font une affectation longue (à partir de 180 jours de service) dans les domaines d'activité Santé et Service social suivent aussi le cours d'approfondissement 2. En ce qui concerne les cours « Sécurité lors d'affectations à l'étranger » et « Maniement de la tronçonneuse », la participation est obligatoire quelle que soit la durée de l'affectation. Les règles détaillées et les conditions relatives à la participation aux cours sont décrites dans l'aide-mémoire au sujet de la formation que vous pouvez consulter sur www.zivi.admin.ch, « Être civiliste ».

Périodes durant lesquelles des places sont libres

Aucune information pour le moment.

Programme prioritaire

Oui

Domaine d'activité

4 Protection de la nature et de l'environnement, entretien du paysage et forêt

Durée d'affectation minimale

4 Mois

Modèle de temps de travail

Horaire de travail variable

Temps de travail hebdomadaire

40.0 Heures/semaine

Travail le week-end

Possible

Travail de nuit

Non

Logement fourni

Non

Nourriture fournie

Non

Contact

Ass. pour la Sauvegarde du Léman

2, rue des Cordiers

1207 Genève

+41 22 736 86 20

Candidatures pour l'affectation

Madame Suzanne Mader

Secrétaire générale

+41 22 736 86 20

suzanne.mader@asleman.org

Cyberadministration

Oui

